



Désignation : **Pâte foudroyante** ⁽¹⁾⁽²⁾
Sachet de 10 g
1 boîte d'appâtage incluse



Propriétés

Souricide

Formule spéciale souris micro-encapsulée à action choc.

Action hypnotique, le rongeur tombe en hypothermie puis meurt 24h après ingestion de l'appât.

Spécial souris

Effet radical

Agit en un temps record

Organismes ciblés : Souris domestique (*Mus musculus*)

Application : Utilisation à l'intérieur des bâtiments privés, publics et agricoles.

Mode d'action

L'alphachloralose est un hypnotique (déresseur du système nerveux et convulsivant). Elle agit comme un somnifère en provoquant l'endormissement des souris par ralentissement de leur système cardiaque. Le rongeur tombe en hypothermie puis meurt. L'action est foudroyante : 24h après ingestion de l'appât.

Application et dose d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés. Le nombre de points d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Contre les souris, 10g à 20g de produit espacé de 3 à 5 mètres, selon le niveau de l'infestation. Adapter le nombre de sachets au traitement à effectuer.

Ne pas ouvrir les sachets.

Inspecter et réapprovisionner les boîtes d'appâts quelques jours après la 1ère application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après utilisation du produit.

Précautions particulières

Utiliser les rodenticides avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Porter les protections individuelles recommandées. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux autorisés. Produit à usage exclusivement biocide, ne pas utiliser dans le domaine phytosanitaire (protection des plantes).

Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Remarque :

Sont considérées comme postes d'appâtage sécurisés les boîtes dont l'appât est rendu inaccessible aux enfants et aux organismes non-cibles. Par ailleurs, un dispositif de fermeture doit être prévu pour empêcher son ouverture par les enfants.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ayant été en contact avec le produit ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

Identification

Type de produit	TP14 – Rodenticide
Type de formulation	Pâte prête à l'emploi (RB)
Substance active	Alphachloralose (N°CAS 15879-93-3)
Concentration	4% m/m
Amérisant	Benzoate de denatonium 10ppm

Nom homologué : DALEP PÂTE FOUROYANTE

N° d'AMM : FR-2014-0146/ grand public et professionnels non spécialistes de la lutte contre les rongeurs.

Conditionnement

Désignation	Conditionnement	Référence	Code barres
Pâte foudroyante	Boîte de 8 sachets de 10g 1 boîte d'appâtage incluse	450 100	3700453602550

Fiche de données de sécurité disponible sur:



(1) Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

(2) Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Type de préparation: TP14 – Rodenticide

Les informations contenues dans nos documentations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé. Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.